

M. GENNETE', qui a été premier physicien de Napoléon, est l'inventeur de plusieurs instrumens ou machines propres à hâter et faciliter le défrichement des terres incultes. L'une de ces machines sert, suivant le *Dictionnaire de l'Industrie*, à extirper dans les champs situés près des bois, les troncs ou les racines qui interrompent le travail de la charrue, et à arracher les souches des endroits où l'on veut semer du grain. Une seconde machine sert à peler les gazons des friches, et une troisième à épierrier les champs.

Lorsqu'on a enlevé la terre, et coupé avec le hoyau les principales racines qui retiennent les troncs d'arbres, on les enlève, au moyen de la première machine, qui sert aussi à les placer sur une voiture pour les transporter, si on ne veut pas les brûler sur le lieu. La seconde machine, propre à couper les gazons des landes et des terres en friche, est susceptible de plusieurs mouvemens différens et successifs : par le premier, on pèle la terre et l'on tranche les racines des gazons ; par un second, on secoue les gazons coupés et l'on en éparpille la terre ; par un troisième, on ramasse les gazons en tas, pour les brûler lorsqu'ils seront desséchés, et fournir au sol des sels propres à la végétation. La dernière machine a aussi plusieurs mouvemens qu'on fait succéder les uns aux autres ; par le premier, elle arrache les pierres hors de terre et les jette à la surface ; par le second, elle ramasse ces pierres ainsi détachées, et les ramène sur le bord du champ ; et par un troisième mouvement, elle transporte ces pierres des bords du champ, où elles ont d'abord été mises, à un tas commun : deux chevaux suffisent pour faire aller la machine dans ces trois circonstances. Ces machines, surtout la première et la troisième, pourraient être d'une grande utilité dans ce pays :

Le même mécanicien a inventé une charrue propre à trancher et extirper toutes les racines qui se présentent dans les défrichemens. Dans cette charrue, au lieu du coutre incliné, qui ne peut couper les racines, parcequ'il ne les saisit que par son extrémité, un soc de forme triangulaire, dont la crête se termine en tranchant, saisit les racines de la manière la plus avantageuse et les coupe facilement.

Dans un canton de la Marche de Brandebourg, où l'on voulait extirper des sapins, pour mettre le terrain en culture ; on se trouva assez embarrassé en voyant que soit qu'on brûlât les arbres, ou qu'on les abattît, ils repoussaient du pied et produisaient des racines qui arrêtaient la charrue. On s'aperçut enfin que ceux autour desquels on avait fait des feux de paille suffisants seulement pour noircir l'écorce, pourrissaient jusqu'aux racines, en trois ou quatre années. Cet expédient peut être pratiqué utilement, lorsqu'il s'agit d'arbres résineux ; et la raison en est que la résine fondue dans l'intérieur ne pouvant s'extravaser, obstrue les vaisseaux ; d'où il résulte que la sève s'altère par son séjour.